Session de septembre 2019

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste et républicain
Michèle PILOT, conseillère départementale du canton de Toul
Vice-présidente déléguée aux ressources aux ressources humaines.

Mouvement national des sapeurs-pompiers

Monsieur le Préfet,

Un mouvement de grève nationale des sapeurs-pompiers professionnels a été lancé fin juin par 7 organisations syndicales. Dans un contexte national de hausse constante du nombre d'interventions, en particulier le secours à personnes, les revendications portent sur une réévaluation de la prime de feu (tant la police que les agents des SAMU ont obtenu récemment des améliorations dans ce domaine), la lutte contre les agressions, le recrutement massif d'effectif pour faire face à l'augmentation constante du nombre d'interventions, auxquelles s'ajoutent des revendications portant sur les projets de réforme des retraites et de la fonction publique.

En Meurthe-et-Moselle, le mouvement est porté par 4 organisations syndicales, elles ont déposé un préavis local pour une grève quotidienne d'une demi-heure à compter du 9 septembre jusqu'au 15 mars 2020. Au-delà des revendications nationales, objet principal de leur mouvement, les organisations syndicales revendiquent notamment l'augmentation du nombre de sapeurs-pompiers et s'inquiètent de la révision du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture du Risque (SDACR). Des réunions de concertation ont lieu actuellement entre des élus du SDIS 54, sa direction et les organisations syndicales.

Depuis plusieurs années, notre collectivité apporte les moyens nécessaires au bon fonctionnement du SDIS, elle a fait progresser sa contribution financière de 24% entre 2011 et 2019 (21 337 260 € dans le BP 2019). Elle a inscrit une subvention en investissement de 2 000 000 € dans son BP 2019. Cette participation doit permettre en particulier au SDIS de poursuivre ses objectifs en matière de gestion de rénovation de casernes et de renouvellement de matériels. La participation globale du Département pour 2019, en fonctionnement et en investissement, représente une augmentation cumulée de 5,5 %, et ceci pour la 2ème année consécutive (+ 5,8% entre 2017 et 2018) et ce malgré les contraintes financières.

Le SDIS 54 compte aujourd'hui 503 sapeurs-pompiers pour 50 000 interventions en 2018. En 2008, il en comptait 505 et réalisait 37 122 interventions. Les carences ambulancières ont mobilisé le SDIS passant de 5 000 à 9 000 par an.

Monsieur le Préfet, pourriez-vous nous apporter des précisions sur la position de l'Etat concernant les moyens mis en œuvre pour permettre le recentrage des missions des sapeurs-pompiers en termes de carences ambulancières notamment, qu'en est-il de la mise en place du centre d'appels commun (SAMU/ Police/SDIS) et de la réévaluation de la prime de feu qui, si elle devait appliquée, aurait un impact de 1,4 million d'euros sur le budget annuel de SDIS 54.

Je vous remercie

Groupe socialiste, écologiste et républicain
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, Esplanade Jacques Baudot - 54035 NANCY Cedex
03 83 94 54 91 | 54agauche.fr